



Vente de terrain en indivision

Par **Ricoyane**, le **03/11/2017** à **21:07**

BONJOUR marque de politesse[smile4]rnavec mon ex-mari nous avons un terrain en indivision, il veut construire pour le faire il veut contracter un crédit mais la banque veut ma signature.rnQue faire?rnJ'ai deux solutions lui vendre ma part(terrain pris de la valeur) ou lui laisser ma part et il veut construire un appart pour notre fille. rnEst-ce possible?rnnous sommes dans deux département différents et je n'ai pas une grande confiance en lui.rnmerci de me donner des pistes.

Par **Visiteur**, le **04/11/2017** à **00:37**

BsrrnLa banque veut votre signature parce que vous êtes copropriétaires ou parce que vous êtes mariés ?

Par **morobar**, le **04/11/2017** à **08:57**

Bonjour,rnPuisque les liens et donc la solidarité du mariage sont rompus, la banque exige une signature au titre de la propriété indivise du terrain.rnEn effet la propriété du sol emporte la propriété du bâti au dessus.rnVotre ex conjoint peut bâtir un palais, vous en serez aussi propriétaire.

Par **amajuris**, le **04/11/2017** à **10:24**

bonjour, rncomme le précise morobar, si votre ex-mari construit sur le terrain en indivision avec vous, la propriété de la construction sera répartie comme celle du terrain. rnc'est pour cette raison que la banque veut que vous soyez co-emprunteur ce qui signifie que s'il ne rembourse pas, vous devrez rembourser à sa place. rnsi vous n'avez pas confiance en lui, ne signez rien. rnla meilleure solution, c'est que vous lui vendiez ou donniez votre part, ce qui nécessite le recours à un notaire. rnsalutations